

UN Development Programme Mali - Bamako

Award ID: 00044869
Award Title: CI:FANDC
Start Year: 2007
End Year: 2008
Implementing Partner (Executing Agency): National Execution

Budget (US\$) as of 26-January-2007		
Donor	Fund	Amount
WTRADE	30000 Programme Cost Sharing	41,504.00
MLI	30071 Programme cost sharing - GOV1	518,800.00
Total Budget		560,304.00
Total Expenditure		0.00
Award Total		560,304.00
Unprogrammed/Unfunded		0.00

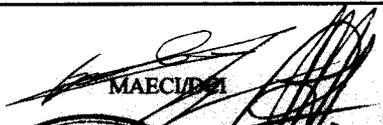
Responsible Party (Implementing Agent): MLI-National Execution
Revision Type: Project Approval

Brief Description:

Le présent projet vise à appuyer le Ministère de l'Industrie et du Commerce de la République du Mali dans le renforcement des capacités du système de contrôle sanitaire et phytosanitaire pour la production de fruits et légumes de qualité conformes aux standards et directives internationaux, ce, afin d'aboutir à un meilleur accès aux marchés internationaux. A cet effet, le projet apportera une assistance au Gouvernement du Mali dans l'atteinte des objectifs définis à travers l'Unité de gestion du Cadre Intégré. Ainsi, il va viser la formation des cadres concernés en matière d'inspection, d'évaluation des risques, d'identification des ravageurs, des maladies et d'analyse des résidus. De même, il contribuera à la mise à niveau de la législation malienne et à l'élaboration de manuels et de procédures conformes aux normes internationales.

Coût total du Projet 560,304 USD dont 41 504\$ de frais de gestion du PNUD financés par l'OMC.

Contribution en nature du Mali :35 496 \$USD

Agreed by:  MAECI/DCI

Agreed by: 

Agreed by: 

Agreed by: 



MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
Le Directeur National
Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence



Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale
REPUBLIQUE DU MALI
DIRECTION de la Coopération Internationale
Le Directeur



REPRESENTANT RESIDENT DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT AU MALI

TW

A. CONTEXTE

La baisse continue des cours du coton au niveau international a engendré la réduction des revenus des agriculteurs et a baissé leur capacité d'accès aux différents intrants agricoles. Le Mali étant un pays à vocation agricole, plusieurs programmes et projets visent la diversification des productions, notamment par l'encouragement des filières avec un potentiel d'exportation important.

L'étude de Diagnostic pour l'Intégration du Commerce (EDIC), a révélé qu'entre 1996 et 2000, la pauvreté au Mali a été réduite d'environ 7,5 points grâce à l'amélioration des filières agricoles à vocation commerciale. En effet, le coton a connu une expansion considérable et a joué un rôle moteur de génération de revenus pour les agriculteurs. Aussi, l'agriculture au Mali a été principalement basée sur la culture du cotonnier associé à d'autres activités agricoles, telles que l'élevage et les cultures fruitières. Le système coton permet aux agriculteurs d'accéder aux intrants agricoles nécessaires aux autres cultures maraîchères et fruitières. Cependant, la réduction des cours de ce produit au niveau international a engendré une instabilité des revenus des petits paysans.

Pour compenser les pertes de marché du coton, des projets ont été élaborés et mis en œuvre pour diversifier la production agricole, permettant ainsi la continuité de génération de revenus chez les familles pauvres. Dans ce cadre, le Projet d'Appui à la Vulgarisation et à la Promotion des Produits Agricoles (PAVCOPA) a été conçu pour aider l'agro-industrie, les négociants, les exportateurs et producteurs à améliorer la qualité de leurs produits et à les adapter aux préférences du consommateur, tout en assurant des livraisons plus rapides à des coûts de production et de commercialisation moins élevés. De plus, le projet visait l'amélioration des capacités des organisations professionnelles et celles de l'encadrement des services d'appui au secteur privé.

Le projet portant sur l'établissement d'un Centre d'Agro Entreprise, développé et financé par l'USAID, visait la promotion de la transformation, le conditionnement et la commercialisation des produits agro alimentaires, le renforcement de la capacité et la performance des agro-entreprises et la participation du secteur privé dans le processus de prise de décision dans l'agro-industrie. Le CAE intervenait dans le secteur des Fruits, légumes, produits de cueillette, élevage et les céréales. Il dispensait des formations aux exportateurs et aux techniciens en matière de production agricole.

Par la suite, l'USAID a financé le projet TRADE MALI dont l'objectif est d'accroître le volume d'exportation des produits agricoles par le soutien des efforts des exportateurs en matière de qualité et l'amélioration de leur connaissance des marchés d'exportation, le renforcement de l'organisation et la performance des intervenants (associations, entreprises, groupements professionnels, prestataires de services) et aussi aider à la promotion de la production Malienne auprès des clients potentiels en Europe et aux USA.

En effet, le Mali dispose d'un important potentiel de produits agricoles pouvant être valorisés en améliorant leur mise en marché sur le plan national, régional et pour l'exportation. A ce titre, Le gouvernement du Mali en collaboration avec la Banque Mondiale a lancé le Programme Compétitivité et Diversification Agricole (PCDA). Ce programme vise le développement de l'agriculture par la promotion des principales filières agricoles à forte valeur ajoutée pour qu'elles soient compétitives. L'étude pour le lancement du projet a permis de retenir la mangue, le haricot vert, la pomme de terre, la tomate, le pois sucré, le sésame et le coton comme étant des filières à fort potentiel d'exportation.

Alors que tous ces projets et programmes font ressortir l'importance de l'amélioration de la qualité des produits à exporter, on note l'absence d'activités qui visent la mise en œuvre de l'accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires.

En effet, l'étude des contraintes liées à l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires réalisées par le Fonds pour l'Application des Normes et le Développement du Commerce (FANDC) a révélé une insuffisance dans les domaines législatifs, techniques et des ressources humaines, engendrant la non conformité des fruits et légumes maliens aux standards internationaux. De ce fait, les mangues maliennes sont refoulées ou détruites dans les ports européens à cause d'infestations de ravageurs voire de mise en quarantaine à la charge des exportateurs maliens. A titre d'exemple, un exportateur qui n'a exporté que 300 tonnes de mangues en 2005, a dû accepter la destruction et la perte de 5 tonnes de mangues.

L'EDIC a fait ressortir que les fruits et légumes ont un grand potentiel d'augmenter les débouchés commerciaux du Mali. Néanmoins, des besoins d'appui en matière d'améliorations dans le tri des récoltes et post-récoltes, la manutention, le stockage, la conservation et le transport frigorifique, constituent des facteurs pouvant contribuer à augmenter la valeur ajoutée pour ce secteur. De même, dans l'immédiat, l'EDIC a considéré que la mangue est prioritaire et pourrait être prise comme filière pilote pour la mise en œuvre d'un programme d'amélioration de qualité des fruits et légumes selon les normes internationales.

Suivant les recommandations de l'EDIC, le fond pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC) a approuvé un don d'un montant de 518 800 USD pour l'élaboration d'un projet pour l'étude des contraintes liées à l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires au Mali, ainsi que pour l'élaboration d'un projet pour lever ces contraintes.

B. STRATEGIE D'APPUI DU PNUD

Pour assurer la mise en œuvre des projets initiés dans le Cadre Intégré du Commerce et du Cadre Intégré Renforcé et conformément aux recommandations du Comité Directeur (Task Force), le Gouvernement du Mali a établi à la Direction Nationale de la Concurrence et du Commerce/Ministère de l'Industrie et du Commerce, une Unité de gestion des projets (bénéficiant de l'appui du PNUD) assurant la mise en œuvre des projets. Cette approche qui devra permettre de capitaliser l'expérience acquise par cette unité et les bonnes pratiques devra contribuer à assurer une meilleure coordination/synergies des interventions et renforcer l'appropriation nationale et faciliter le pilotage du processus.

Il s'agira pour le PNUD d'apporter une assistance à l'Unité de gestion du Cadre Intégré dans la mise en œuvre du projet notamment à travers la mise en place/la gestion des fonds qui seront alloués au financement des projets/activités initiés à travers cette unité et l'appui opérationnel à la mise en œuvre selon les modalités de l'exécution nationale.

C'est dans ce contexte, et pour aider le gouvernement et ses partenaires à améliorer le niveau de performance des projets, que le PNUD a mis en place un Centre de Services qui supporte de manière pro active les besoins émanant des projets en phase d'étude, de démarrage ou d'exécution. En tant que division du PNUD, le centre de services assure des services efficaces d'appui à l'exécution nationale des projets par le gouvernement, conformément aux règles et procédures de transparence prescrites par les Nations Unies.

C. CADRE DE RESULTATS

Voir le projet de coopération entre la République du Mali et le Fonds pour l'Application des Normes et le Développement du Commerce, description succincte du projet « Mise à niveau en matière d'application des mesures sanitaires et phytosanitaires pour le développement du commerce des fruits et légumes au Mali » ci-joint (Annexe A).

D. APPORTS

Voir Plan de travail (Annual Work Plan) ci-joint (Annexe B).

E. RISQUES ET PRECONDITIONS

Le projet est assujéti à l'existence d'un ou de plusieurs accords signés entre le PNUD et l'Organisation Mondiale du Commerce décrivant la nature et les conditions des services devant être fourni par le PNUD.

F. GESTION DU PROJET

La mise en œuvre du projet se fera conformément aux règles et procédures d'Exécution Nationale avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce désigné comme agence d'exécution.

G. SUIVI ET EVALUATION

Les procédures en vigueur du PNUD en matière de suivi et évaluation s'appliquent à ce projet. En particulier, le PNUD fournira les services de suivi et évaluation décrits dans l'annexe C, contrat entre l'OMC et le PNUD.

H. CADRE LEGAL DU PROJET

Ce projet est financé par des ressources rendues disponibles au gouvernement par l'Organisation Mondiale du Commerce et sera exécuté en accord avec le document de projet annexé à la présente ainsi que l'accord signé entre le PNUD et l'Organisation Mondiale du Commerce.

Le présent document constitue l'instrument juridique visé à l'article premier, paragraphe 1 de l'Accord type d'assistance de base conclue entre le Gouvernement du Mali et le PNUD, signé le 09 juin 1978 par les parties, révisé le 03 juin 1980, et entré en vigueur le 17 mars 1993.

ANNEXES

Annexe A : Projet de coopération entre la République du Mali et le Fonds pour l'Application des Normes et le Développement du Commerce

Annexe B : Annual Work Plan (AWP)

Annexe C : Contrat entre le PNUD et l'Organisation Mondiale du Commerce.